

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 55839 du 12 juin 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : INTJ1225808S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 118797 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131577S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2012:

Gauche, Guillaume Nigend : 138 015 Numéro de livret de solde : 5 281 648

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2012:

Charmont, Jérôme Nigend : 197 426 Numéro de livret de solde : 6 014 044

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2012:

Hurault, David Nigend : 200 084 Numéro de livret de solde : 8 048 635

Varlet, Benoît Nigend : 193 711 Numéro de livret de solde : 6 029 068

Fait le 12 juin 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
THIBAUT MORTEROL